

26 juin 2014

## COËX

### Protection de l'environnement **Démonstration de désherbage mécanique au GAEC du Bac**

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de l'eau, la chambre de l'agriculture en collaboration avec le GEDA (groupe économique de développement agricole) et le syndicat mixte des marais organisent des démonstrations de désherbage mécanique du maïs.

La mise en place de ces plateformes est soutenue financièrement par le Syndicat mixte des marais du Ligneron, de la Vie et du Jaunay ainsi que l'agence de l'eau. Barbara Hanquez, animatrice à la chambre d'agriculture parle d'une amélioration de la qualité de l'eau en réduisant l'apport de produits phytosanitaires à un passage en juin et le second passage serait remplacé par un désherbage mécanique du maïs.

"La chambre d'agriculture met en place des contrats territoriaux avec les agriculteurs afin d'optimiser ce genre d'action sur les bassins versant de la Vie et du Jaunay. L'achat de ce type de matériel a bien sûr



Une vingtaine d'agriculteurs ont suivi avec intérêt ce genre de démonstration de désherbage mécanique

un coût mais l'amortissement est intéressant par rapport à l'utilisation de produits phytosanitaires onéreux". Jean Brossard du GAEC du Bac pense que ce genre de désherbage va apporter un plus en matière économique aux agriculteurs et surtout d'améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.

"Bien sûr, il faudra une pré-

sence plus importante sur le terrain, mais avec le système de guidage par satellite un semis bien organisé devrait permettre ensuite un désherbage plus rapide avec du matériel performant". Devant la critique d'utilisation intensive des produits phytosanitaires, ce genre de désherbage est la solution de faire taire les polémiques au sujet de la qualité de l'eau.